

FICHE ACTION

6.1.1

SENSIBILISER LES AGENTS ET LES ÉLUS AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET LEUR DONNER LES MOYENS D'AGIR

- **Orientation stratégique :** Mobiliser le territoire Paris Est Marne&Bois et les communes qui le composent dans une démarche d'administration exemplaire
- **Objectif opérationnel :** 6.1 Promouvoir une culture commune de la transition écologique
- **Objectifs transversaux :** 5. Accompagner la transition écologique par l'information, la communication et la sensibilisation

Type d'action

- Atténuation
- Adaptation
- Qualité de l'air
- Études
- Action impliquant la population

Priorité :

Incidence sur l'environnement :

Incidence sur les populations :

Coût de l'action :

Moyens humains :

Références

ODD-ONU : 3-11-12-13-16

SRCAE :

CD 1.4 ; AIR 1,3 ; ACC 1.1

PCAEM : AT3 ;

En lien avec l'action :

5.2.1, 5.2.2

PILOTAGE DE L'ACTION : Mission Développement Durable



PARTENAIRES :

ADEME, CAUE 94, réseau FAIRE, Ekopolis



SERVICES MOBILISÉS :

L'ensemble des Directions du Territoire

Contexte - Enjeux

L'adoption de comportements responsables et de bonnes pratiques de la part des agents du territoire est un complément indispensable aux actions de réduction de l'empreinte carbone mises en place par Paris Est Marne&Bois. Ces actions ont un effet positif sur la hiérarchie des priorités dans le cadre de l'exercice professionnel des agents, et dans leur quotidien sur leur lieu de travail et dans leur logement. L'enjeu est également d'apporter aux élus du territoire un éclairage sur l'ensemble des sujets liés à la transition écologique et énergétique afin de les accompagner dans leurs prises de décision.

Modalités de mise en œuvre :**1. S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE CIT'ERGIE :**

- Structurer la collectivité pour une meilleure transversalité des services
- Montage d'un dossier auprès de l'ADEME
- Accompagnement par un conseiller CIT-ergie
- Obtention du label et des financements associés

2. CRÉATION D'UN JARDIN PARTAGÉ POUR LES AGENTS DU TERRITOIRE :

- Création d'un espace dédié ouvert à tous les agents pour les sensibiliser à l'agriculture urbaine
- Mise en place d'un partenariat avec un ou plusieurs acteurs locaux incluant la formation des agents aux pratiques de l'agriculture urbaine
- Recherche de partenaires : visite de site, devis et choix du prestataire

3. PERMETTRE AUX ÉLUS DE MIEUX APPRÉHENDER LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET LES SOLUTIONS ASSOCIÉES :

- Organisation de visites de sites exemplaires à destination des élus
- Rencontre et échanges avec d'autres élus locaux
- Proposition aux élus des formations sur les différentes thématiques du développement durable

Résultats attendus :

- Obtention du label cit'ergie de l'ADEME
- Utilisation du jardin partagé par les agents du territoire
- Amélioration de la connaissance des élus pour faciliter leur prise de décision
- Concrétisation du passage à l'acte par des visites de sites et des échanges avec des homologues d'autres collectivités

Indicateurs :

Nombre d'agents utilisant le jardin partagé mis à leur disposition

Nombre d'élus inscrits aux formations proposées

Nombre de visites organisées et nombre d'élus inscrits à celles-ci

**Calendrier**

2019-
2025

À DÉFINIR

